

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE
Liberté, Egalité, Fraternité

FRANCAISE

SLOW

SYNDICAT MIXTE
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau
Séance du 28 septembre 2021

Objet de délibération :

Avis du syndicat mixte à l'égard du PC
de la société Foncière PLURALIS place
Sémard à Ambérieu-en-Bugey

Sont présents 11 membres convoqués le 21 septembre 2021

Sont excusés : Emmanuel GINET et Jean-Alex PELLETIER

Le président fait part de la sollicitation, par la commune d'Ambérieu-en-Bugey, de l'avis du syndicat mixte concernant la demande de permis de construire déposé par la société Foncière PLURALIS pour la réalisation d'un programme immobilier sur un tènement de 2 204 m² représentant une surface de plancher de 5 907 m².

Il rappelle aux membres du Bureau qu'en vertu des articles L.142-1 et R.142-1 du Code de l'urbanisme, les constructions soumises à autorisation qui portent sur une surface de plus de 5 000 m² de surface de plancher doivent être directement compatibles avec les orientations du Document d'Orientation et d'Objectifs (D.O.O.) du SCoT.

A l'issue de la présentation du projet, les membres du Bureau saluent globalement la qualité d'ensemble de ce projet qui s'inscrit complètement dans la stratégie du SCoT et qui fait de la requalification et du développement du quartier gare d'Ambérieu l'un des enjeux majeurs d'aménagement défini dans l'action 1-3-2 du D.O.O. du SCoT.

Ce projet répond par ailleurs aux objectifs du SCoT en matière d'intégration architecturale et paysagère et de développement durable.

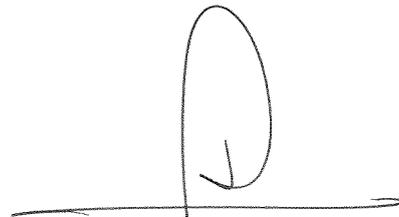
Le Bureau,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

- **REND UN AVIS FAVORABLE** à la demande de permis de construire déposé par la société Foncière PLURALIS pour la réalisation d'un programme immobilier sur un tènement de 2 204 m² représentant une surface de plancher de 5 907 m².

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme



Le président,
Alexandre NANCHI